

# Règlement des randonnées « La Bacchus »

**La Bacchus VTT/Pédestre est une randonnée gourmande organisée par l'association Iron Bacchus. Dimanche 26 octobre 2025 à Artannes sur Indre.**

**Tarif : 6€\*par adulte en pré-inscription sur Protiming - 8€ sur place et gratuit pour les enfants -18 ans** \*Hors frais protiming

## **Sécurité et environnement :**

Le port du casque est obligatoire pour les vététistes.

Les participants ont l'obligation de respecter le code de la route, les arrêtés préfectoraux, départementaux ou municipaux réglementant la circulation ; et d'obéir aux injonctions que les services de police ou de gendarmerie pourraient leur donner, dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation. La fermeture des parcours se fait à 12h.

Les cyclotouristes ne doivent pas rouler à plus de deux de front sur la chaussée et sont tenus de se mettre en file simple dès l'approche d'un véhicule.

Tous les participants doivent respecter l'environnement et la nature (ne pas jeter les déchets...) ainsi que les propriétés privées dans lesquels les vigneron les accueilleront.

## **Assurance :**

L'organisation de la randonnée à souscrit une assurance « responsabilité civile ». L'organisation recommande aux participants non licenciés de souscrire personnellement un contrat d'assurance « individuelle accident ».

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration du matériel ou de l'équipement individuel.

La participation à l'épreuve se fait sous l'entièr responsabilité des concurrents avec renonciation à tous recours contre les organisateurs en cas de dommages et séquelles durant et après la randonnée (défaillance physique...)

Les participants autorisent et libèrent de tout droit leur image et l'organisation peut utiliser à sa convenance les images et photos prises durant la manifestation.

Iron bacchus décline toute responsabilité en cas de consommation excessive d'alcool sur le parcours. Les participants sont soumis à la même réglementation du code de la route.

Iron bacchus décline toute responsabilité en cas de d'accident. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement d'une équipe engagée ou en cas d'abandon.

L'abus d'alcool et dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

## **Assistance :**

En cas de problème sur le parcours, vous pouvez contacter un des responsables :  
Olivier 0650330797